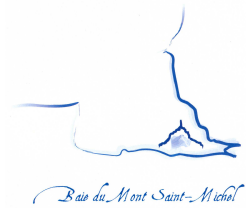


Les forums de la Baie

"Quelle Baie voulons-nous demain ?"



Jeudi 9 février 2006 à Genêts

- SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

Le territoire et sa délimitation

- Délimitation du territoire : lien entre la bordure littorale et l'arrière-pays.
- On ne parle pas assez de l'arrière-pays.
- Ensemble cohérent : lien économie – environnement – social. Développement et cohabitation entre activités, équilibre et préservation des us et coutumes.
- La nécessaire approche historique pour délimiter et comprendre la Baie aujourd'hui.

Les herbus

- « Les herbus », milieu caractéristique de cette partie de territoire de la Baie (de Vains à Genêts) : intérêt environnemental et intérêt économique.
- Augmentation de la surface des herbus.
- Nouveaux usages, nouvelles demandes : quads...
- AOC : réponse au chargement/ha (ovins).
- Pâturage des bovins sur les herbus : impact positif (gestion différenciée).

Quelle Baie pour quels usages ? Comment maîtriser les usages sur ces herbus ? Quelle cohabitation des activités en Baie ?

Ensablement de la Baie

- Diminution de la ressource liée à l'ensablement.
- Ensablement lié à l'évolution naturelle (la Baie, piège à sédiments), et impact de l'action de l'homme, en particulier sur l'arrière-pays (arrachage des haies, le non entretien des rivières et des berges qui accélèrent le dépôt de matières en Baie).
- Projet global pour limiter cet ensablement et garder le caractère maritime de la Baie : nécessaire action anthropique (projet de RCM).
- Question : Impact du réchauffement planétaire, son impact sur la Baie.

Les paysages de la Baie

- Pollution visuelle : déchets.
- Pollution sonore : voiture/vitesse.
- Qualité du rivage et qualité paysagère : attractivité pour les randonneurs.
- Remembrement : dégradation du paysage (ex : territoire des marais).
- Barrières : uniformisation en bordure du littoral.
- Circuit touristique : dégradation des chemins par l'activité touristique.
- Pb des ruines : intérêt du petit patrimoine à préserver.

- Bâti ancien à préserver : conseils/information/sensibilisation.
- Prévoir des aides spécifiques pour l'entretien des clôtures et barrières.
- Entretien et aménagements adaptés au tourisme. Education et information.

Usages maritimes

- Mise en place d'une AOC moules de bouchot et l'agneau de prés salés : contradiction ? conséquences ? lien entre les deux démarches ?
- Développement de la conchyliculture : développement économique et lien avec les autres activités ?
- La mytiliculture participe au comblement de la Baie, transforme sa configuration et provoque une érosion de la côté au niveau de St-Jean-le-Thomas.
- Devenir de la pêche à pied amateurs. Impacts sur la qualité de vie des habitants et utilisateurs du DPM ?
- Développement des activités sur le DPM ? activités de loisirs, dérangement des habitants.
- Développement de la mytiliculture sur le littoral sur la partie normande : pour ou contre ?
- La qualité de l'eau : quel impact de la pollution des rivières en amont ?

Développement économique

- A penser à l'échelle de la grande Baie : lien entre le littoral et l'arrière-pays à l'échelle des bassins versants.
- Développement de l'agriculture et de l'activité touristique.

Agriculture

- Augmentation de l'enrichissement sur l'arrière-pays.
- Développement de l'élevage équin.
- Les petites exploitations bio sont adaptées à la Baie : préservation du paysage et de la qualité du territoire.
- Les agriculteurs hors Baie ne respectent pas les « us-et-coutumes » de la Baie.
- Développer une agriculture à l'échelle humaine, et non une agriculture industrielle.
- Faire cohabiter les exploitations bio et les exploitations « classiques ».
- Interdire la culture du maïs entre la route côtière et la Baie.

Quel avenir de l'agriculture sur la Baie ? Question de la reconnaissance ? Quelle place pour l'agriculture dans le tissu social, économique et environnemental ?

Quelle intégration du projet de complexe équin dans le paysage de la Baie et dans le tissu local ?

Tourisme

- Qualité de l'accueil (connaissance de la Baie, échanges avec les touristes, partage des savoirs) et travail de qualité (mise en réseau des professionnels).
- Tourisme vert adapté au territoire et non un tourisme de masse.
- Pb de l'état des chemins pour développer l'activité touristique.
- Hébergement pas suffisamment développé sur l'arrière-pays.
- Développer des chambres d'hôte et gîtes pour répondre à une demande des touristes.
- Accompagnement / visite à développer.
- Favoriser le respect des activités/ respect des autres entre touristes et locaux.

Quelle est la perception de la Baie de l'extérieur (des touristes) ?

Réglementation

- Avenir de la Baie par rapport au développement des activités et des réglementations : quelle liberté demain, qualité de vie liée à cette liberté, nécessité de définir des règles pour une meilleure cohabitation des activités et le respect des autres.
- Comment va se dérouler l'application de la Directive Natura 2000 en Baie ?

Social

- Rajeunissement de la population.
- De plus en plus d'enfants : émergence de nouvelles demandes.
- Développer des solidarités entre les communes côtières et celles de l'arrière-pays.

Quelles réponses pour les petites communes de la Baie à ces nouvelles demandes ?

Urbanisme

- Développement de l'habitat à limiter sur les côtes. Des autorisations de construction sont données en milieu dunaire.
- Inciter à la sauvegarde et la conservation du patrimoine bâti local.
- Nouvelles constructions à réaliser en harmonie avec le bâti local.
- Limiter les constructions pour protéger le bord de mer.
- Inciter les collectivités à protéger leurs côtes.

Comment préserver les côtes du développement de l'urbanisation ? Comment inciter à restaurer le patrimoine bâti local ?

Autres sujets

- Impliquer les collectivités dans la gestion du quotidien pour un développement harmonieux du territoire.